



Mairie de Madirac

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Nombre en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

Absents : 1

Date de la convocation : 06/07/2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de MADIRAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard PAGÈS, Maire.

PRESENTS : MMES BONNET, RECROSIO, M CLOAREC, DURAND, MARCH, MARCOUILLER, MOULINE, PAGES.

ABSENTS EXCUSES : Mme MARTINEZ pouvoir à M MARCOUILLER
M BALAUZE pouvoir à M CLOAREC
M SERIZIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME RECROSIO

Début de séance : 18h30

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 03 juillet 2020

Vote : Approuvé à l'unanimité

2. Désignation des délégués et suppléants concernant les élections sénatoriales

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que ce vote se déroulera à bulletin secret et qu'il a pour but d'élire le délégué qui votera aux prochaines élections Sénatoriales 2020 et ses 3 suppléants en cas d'empêchements. Le bureau électoral sous la présidence du Maire est composé des deux conseillers municipaux les plus âgés du conseil municipal (M Bernard PAGES et M Jean-Claude MOULINE) ainsi que des deux plus jeunes conseillers municipaux (M Jérémy CLOAREC et M Sébastien DURAND).

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si des personnes souhaitent se porter candidates au poste de Délégué et déclare qu'il se porte lui-même candidat.

- **Avec 9 Bulletins POUR, 1 Bulletin BLANC M Bernard PAGES est élu Délégué pour les prochaines élections Sénatoriales.**

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si des personnes souhaitent se porter candidates au poste de premier Suppléant. Mme Catherine BONNET se porte candidate.

- **Avec 10 Bulletins POUR, Mme Catherine BONNET est élue première suppléante pour les prochaines élections Sénatoriales.**



Mairie de Madirac

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si des personnes souhaitent se porter candidates au poste de second Suppléant M Stéphane MARCH se porte candidat.

- **Avec 10 Bulletins POUR, M Stéphane MARCH est élu second suppléant pour les prochaines élections Sénatoriales.**

3. Désignation des délégués au conseil des différentes commissions

3.1 Commissions communautaires

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut désigner des délégués pour différentes commissions de la Communauté de Communes du Créonnais

- **CIID (commission intercommunale des impôts directs)** nous devons proposer 3 commissaires pris parmi les habitants

A l'issue du tirage au sort à partir de la liste électorale et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal désigne :

- Madame Marine GARNIER née le 10/06/1991, 25 chemin du Clapeï 33670 MADIRAC
- Monsieur Julien BENAÏM né le 21/11/1984, 13 bis chemin de l'église 33670 MADIRAC
- Madame Nathalie MARQUIS née le 16/05/1952, 16 bis chemin de l'église 33670 MADIRAC

- **CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)**
 - Bernard PAGES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut désigner des délégués pour les organismes et instances extérieurs dans lesquels est représentée la Communauté de Communes du Créonnais

- **Délégués communautaires pour organismes et instances extérieurs :**

- Entre deux Mers tourisme : Bernard PAGES
- CAUE : 0 représentant
- La Ribambule : 0 représentant
- Loisirs Jeunes en Créonnais : Titulaire Jérémy CLOAREC, Suppléant Ludovic MARCOUILLER
- Kaléidoscope : 0 représentant
- Terre et Océan : 0 représentant
- Mission Locale Haut de Garonne
- Mission Locale des deux rives
- Musiques en Créonnais : 0 représentant
- Commission d'appel d'offres : 0 représentant

- **Syndicats mixtes**

- PETR Cœur Entre Deux Mers : Bernard PAGES
- SEMOCTOM : Suppléante Catherine BONNET
- Gironde numérique : 0 représentant

3.2 Commissions municipales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite que soient mises en place les différentes commissions municipales :



Mairie de Madirac

Commissions municipales

- Finances et administration générale : Catherine BONNET, Sylvie RECROSIO, Sébastien DURAND, Bernard PAGES

- Urbanisme : Catherine BONNET, Sylvie RECROSIO, Benoit BALAUZE, Bernard PAGES, Jean-Louis SERIZIER

- Cadre de vie, travaux (voirie, espaces verts) : Aude MARTINEZ, Jérémy CLOAREC, Stéphane MARCH, Ludovic MARCOUILLER, Jean-Claude MOULINE, Jean-Louis SERIZIER

- Communication : Aude MARTINEZ, Jérémy CLOAREC, Stéphane MARCH, Ludovic MARCOUILLER, Sylvie RECROSIO

- Salle polyvalente : Sylvie RECROSIO, Stéphane MARCH, Ludovic MARCOUILLER, Jean-Louis SERIZIER

Questions diverses

- Cimetière : Catherine BONNET rappelle que la commune a l'obligation de prévoir un lieu d'inhumation sauf si la compétence a été transférées à l'EPCI.

Fin de la séance 20 :40